



Universidad
de Alcalá

EVALUATION A MI-PAROURS DU PROGRAMME DE
L'OBJECTIVE 2 POUR MADRID, 2000-2006

Rapport final



UNION EUROPEENNE



COMUNIDAD DE MADRID

Novembre 2005

1. RÉSUMÉ EXECUTIF.

La mise à jour de l'évaluation à mi-parcours du Programme de l'Objectif 2 pour Madrid, 2000-2006 (DOCUP) a poursuivi quatre objectifs prioritaires, en accord avec les dispositions établies dans le Document 9 de la Commission européenne:

- Évaluer l'avance du PO en termes financiers et physiques au 31 décembre 2004.
- Valoriser les possibilités d'accomplissement des objectifs fixés dans le Programme, tant d'une perspective financière que physique.
- Estimer l'impact macroéconomique du PO relatif aux principales magnitudes régionales.
- Etablir les bases de la programmation 2007-2013 en prenant comme référence les règles observées dans la programmation et exécution du PO de la Galice, 2000-2006, la réalité économique, social et territoriale de la Galice et les lignes directrices de la Communauté.

Son analyse a permis de répondre à une série de questions qui peuvent guider la lecture du présent document d'évaluation, au long duquel on détaille plus en profondeur les causes et les éléments explicatifs des résultats qu'on avance ensuite.

Évaluation de l'avance du DOCUP (2000-2004)

La capacité d'absorption montrée par le DOCUP, est-elle adéquate?

- 1) L'efficacité financière du DOCUP de Madrid pour la période 2000-2004, a atteint un niveau de 75,5%. Ce résultat suppose un accroissement de 6,5 points par rapport à la période 2000-2002 et s'avère indicative du favorable rythme d'exécution atteint durant ces dernières années.
- 2) La plus grande exécution du DOCUP pendant les années 2003 et 2004, et l'adéquation progressive des objectifs programmés à la réalité de la région, ajouté à l'expérience cumulée par les gestionnaires pendant le cours de ce dernier, ont permis d'améliorer les niveaux d'efficacité financière et physique du DOCUP de Madrid.
- 3) Par rapport aux organes gestionnaires, l'Administration centrale et régionale du DOCUP de Madrid ont montré une capacité d'absorption satisfaisante dès le début de la programmation - actuellement, tous les deux ont exécuté autour du 80% des compromis programmés-. Le reste d'organes gestionnaires, une fois établie sa programmation, ils ont déjà commencé à exécuter des paiements ; bien qu'il

convient de souligner aux corporations locales -par sa plus grande capacité d'absorption (54%)- sur le reste d'organismes.

- 4) Les principaux protagonistes, par Axes, ont été les activités destinées au Développement des réseaux communication et Énergie -Axe 4- (94% d'efficacité), Développement local et urbain - Axe 5- (81%) et en faveur de la Société de la Connaissance -Axe 3- (79%). La Communauté de Madrid a compris l'importance stratégique de ce type d'investissements, vu les nécessités régionales et ses effets multiplicateurs dans tout le système économique, considérant, en outre, les principales priorités face à la prochaine période de programmation.
- 5) Les mesures plus efficaces sont, d'une part, la 2.5, 4.4, 3.1 et 5.9 -ayant dépassé toutes la programmation assignée à cette période 2000-2004-, et les mesures 2.2, 3.3, 3.6, 5.5 et 5.6 -dépassant sa capacité d'absorption le 90% pour ces mêmes années-. D'autre part, seulement 8 des mesures du DOCUP ont une efficacité financière 2000-2006 inférieure au 45%.
- 6) Parmi les causes de l'accroissement de l'absorption financière du DOCUP et le bon niveau d'efficacité financière de ses Axes, il convient de souligner quelques facteurs :
 - L'expérience cumulée par les gestionnaires –du domaine régional et local- dans toute la période précédente d'application de Fonds, et l'application des recommandations de l'Évaluation à mi-parcours, à cet effet, qui a permis d'accélérer les rythmes d'Exécution du DOCUP.
 - La mise en place de divers projets dont le degré maturation et exécution est prolongé, et que durant les premières années encore n'avaient pas commencé à donner des résultats (en particulier, l'Axe 2).
 - L'importante tâche développée par la Sous-direction Générale de Fonds européens, dans tous les domaines en rapport avec le contrôle et la gestion des Fonds, ainsi que son rôle fondamental de coordination et information aux organes gestionnaires.

Est-on en train d'accomplir les objectifs physiques par rapport à 2004 ?

- 7) Le degré d'efficacité physique atteint durant ces cinq années d'exécution peut être considéré satisfaisant. L'intervention structurelle signifie des réalisations considérables et favorise, de manière importante, tant le tissu productif madrilène - en termes d'entreprises bénéficiaires, investissement induit et centres technologiques subventionnés-, que la population active –grâce, surtout, aux

emplois créés- et à la population, en général, vu les bons résultats des activités d'approvisionnement d'eau et du plus grand contrôle de la pollution de l'environnement.

- 8) Le niveau de ces effets réels peut être considéré adéquat. Seulement le 35% des indicateurs physiques de suivi avec exécution n'atteignent pas le niveau d'efficacité du 45%. La plupart des indicateurs se trouvent dans des niveaux d'efficacité physique au-dessus du 45% et une partie importante de ceux-ci -le 43%- dépasse déjà ses prévisions d'exécution pour toute la programmation.
- 9) Les mesures dont les résultats physiques ont manifesté, à partir des données disponibles, de plus hauts niveaux d'efficacité sont la 1.5 (Promotion extérieure), 2.1 (Infrastructures d'approvisionnement d'eau), 2.5 (Pollution environnementale), 3.3 (Équipement scientifique-technique), 3.5 (Centres de recherche), 3.6 (Société de l'Information), 5.1 (Réadaptation/Équipement de zones urbaines) et la mesure 5.5 (Infrastructures touristiques/culturelles).
- 10) Par conséquent, les frais effectués ont été traduits dans un varié répertoire de réalisations et résultats physiques en rapport, fondamentalement, avec l'appui au tissu d'entreprises, à la promotion de la R+D, à l'amélioration de l'environnement et au développement local et urbain.
- 11) Ces grandes avances sont étroitement en rapport avec les domaines de politique économique considérés clé par la Commission, dans son document de travail n° 9, comme avec l'initiative patronale, l'innovation et la protection de l'environnement de l'Agenda de Lisbonne et la Stratégie de Gotembourg.
- 12) Concrètement, les améliorations produites dans l'efficacité physique de l'ensemble du DOCUP sont dues à plusieurs éléments, parmi lesquels il convient de souligner:
 - L'application des recommandations de l'Évaluation à mi-parcours par rapport à la meilleure quantification des objectifs des indicateurs physiques -50% des indicateurs a vu modifiées ses objectifs-, puisque cela a permis une valorisation plus adéquate de l'efficacité physique des activités par rapport à la période précédente (2000-2002).
 - L'incorporation d'un nombre important d'indicateurs physiques (27% du total d'indicateurs) dans les Axes 2, 3, 4, 5 et 6 du DOCUP, ce qui a permis d'améliorer la capacité de suivi des actions développées par ce dernier.

Les activités menées à bien par le DOCUP, sont-elles efficaces?

- 13) L'efficacité du DOCUP de Madrid peut être qualifiée comme acceptable. En fait, les activités qui contribuent de manière plus intense à la réalisation des objectifs fondamentaux n'ont pas enregistré d'importantes déviations.
- 14) Les analyses effectuées concluent que le 75% des mesures du DOCUP a atteint des niveaux d'efficacité entre 90% et 110%.
- 15) Le calcul des coûts unitaires, comme indicateur d'efficacité, s'est centré sur ces mesures dans lesquelles l'utilisation de cet indicateur présente une plus grande fiabilité. Dans cette perspective, les activités liées au soutien aux entreprises ont été les plus efficaces.

Évaluation des possibilités d'accomplissement des objectifs fixés

Accomplira-t-on les objectifs établis dans la programmation financière ? Sera-t-il possible d'exécuter toutes les dépenses programmées en maintenant l'actuel rythme d'exécution ?

- 16) Le bon fonctionnement montré par le DOCUP depuis le premier moment ne fait pas prévoir de problèmes pour l'absorption des presque 829 millions de EURO assignés.
- 17) Les résultats obtenus mettent en évidence l'effort croissant développé pendant les dernières années, où la dépense a été significativement accélérée. En maintenant cette tendance, la prévision des résultats d'exécution jusqu'à la fin de la période de programmation permet d'attendre l'accomplissement des objectifs financiers établis pour la fin de 2007.
- 18) Le fait que pratiquement tous les Axes maintiennent un haut rythme d'exécution fait que les attentes d'accomplissement d'absorber ses assignations financières soient élevées.
- 19) En accord avec ce qui précède, il n'existe pas un risque appréciable de désengagements en application de la règle N+2. À partir de l'analyse et de l'avis des organes gestionnaires, il serait seulement nécessaire améliorer le fonctionnement de la mesure 4.7 -dans la zone permanente-, ainsi que surveiller l'évolution de la mesure 3.5.

Accomplira-t-on les objectifs physiques établis pour la fin de l'actuelle période de programmation?

- 20) L'estimation des résultats qui seront atteints, une fois appliquée la totalité des ressources du DOCUP, révèlent la capacité importante de celui-ci pour atteindre les objectifs qui ont été établis. Concrètement, autour des trois quarts des indicateurs physiques dépasseront le 90% des objectifs qu'on les a été établi.
- 21) Dans ce sens, les Axes 1 (Renforcement de la compétitivité du tissu productif), Axe 2 (Environnement), Axe 3 (Modernisation de la base technologique) et Axe 5 (Développement local et urbain) se distinguent par rapport au reste des Axes.

Les effets du DOCUP et leur impact macro-économique

Quelles ont été les réussites par rapport à l'amélioration de la dotation d'infrastructures?

- 22) Le DOCUP a investi environ 213 millions d'Euro dans la construction et réadaptation d'infrastructures -environnementales, de transport et culturels-. Ces ressources ont été canalisées à travers les Axes 2, 4 et 5.
- 23) Ces dépenses ont permis, parmi d'autres, la construction et/ou l'amélioration de 5.202 réseaux d'approvisionnement aux noyaux urbain et l'installation de nouvelles stations d'épuration de traitement secondaire; activités dont le 9% environ de la population madrilène a bénéficié. De même, on a installé 206 containers thématiques de RSU, on a récupéré 113.000 m² de zones vertes et on a créé 27 stations de contrôle de pollution environnementale (bruit, air, eau), ce dont environ le 25% des citoyens de Madrid ont profité.
- 24) De telles avances ont permis de s'occuper des importantes nécessités d'épuration d'eaux résiduelles et de traitement de résidus de la région, de plus en plus latentes suite à l'accroissement continu de la population.
- 25) D'autre part, il convient de souligner la construction de 3 centres de transport multimodal, et l'aménagement de presque 251.000 mètres de routes/trottoirs, par sa contribution remarquable à la réduction des problèmes de transport à Madrid.
- 26) En ce qui concerne les activités d'équipement urbain -réadaptation, aménagement, création et installation, etc.-, celles-ci ont favorisé le 24% de la population madrilène. De même, l'amélioration/création de 184.748 bâtiments/infrastructures touristiques et culturelles et la création de 1.044 places hôtelières ont favorisé le 47% des flux touristiques de la Communauté de Madrid et la création de 9.5% des

dotations hôtelières de la région.

- 27) Par rapport à cela, il convient de souligner la création d'une nouvelle mesure (mesure 5.7) *Infrastructures et équipements sociaux* -avec une dotation de 151.000 Euros environ-, dont l'objectif est de renforcer ce type d'activités dans la zone transitoire.
- 28) Les résultats les plus modestes en termes de puissance installée à travers d'énergies alternatives, suggèrent la nécessité de renforcer ce type d'activités, surtout face à l'accomplissement des objectifs établis par la Stratégie de Gotembourg.

Quelles ont été les réussites en matière de tissu d'entreprises ?

- 29) Les mesures qui, d'une manière directe ou indirecte, poursuivent cet objectif sont encadrées dans les Axes 1 et 5. De cette manière, le DOCUP a investi 98,5 millions d'Euro pour soutenir le tissu productif de Madrid avec deux objectifs de base :
- Améliorer la compétitivité de l'économie régionale, pour obtenir une croissance économique soutenue, génératrice d'emploi.
 - Renforcer les activités traditionnelles et la diversification de nouvelles activités dans des secteurs ruraux.
- 30) Un nombre de 22.197 entreprises ont reçu des aides, ce qui représente le 5,09% du tissu productif de Madrid et le 4,59% des PME (0-249 salariés) placées dans la région. Dans ce sens, il convient d'indiquer l'influence de la dimension économique importante de la Communauté de Madrid sur les résultats, dont les chiffres paraissent diminuer la véritable incidence des activités cofinancées. Cependant, les résultats ont été aussi influencés par les problèmes d'absorption indiqués dans la mesure 1.1 *Soutiens aux entreprises industrielles, artisanales et de services*.
- 31) L'incidence du DOCUP s'accroît en termes de maintien de postes de travail, puisque les activités, dans ce sens, ont influencé le 6% de l'emploi maintenu dans la région.
- 32) D'autre part, la plus petite efficacité des activités par rapport à l'investissement privé induit suggèrent la nécessité de propulser le fonctionnement des mesures associées (mesures 1.1 et 1.2). Cependant, les environ 1.026 millions d'Euro d'investissement produit ont eu une incidence du 2,3% sur le total des investissements de la région.

Quelles ont été les réussites dans le domaine de l'innovation, le développement technologique et la Société de l'Information?

- 33) Le DOCUP est un instrument très important pour la promotion du progrès technologique, depuis une perspective sectorielle, mais aussi comme principe horizontal. Les mesures en rapport avec ce domaine d'activité sont encadrées dans l'Axe 3 de *Société de la Connaissance*, qui concentre le 37% des aides du Programme et qu'elle a exécutée, jusqu'à présent, plus de la moitié des fonds assignés (156 millions d'Euro).
- 34) Grâce au financement européen on a créé, parmi d'autres, 192 réseaux dans les Administrations Publiques -en favorisant presque 200.000 utilisateurs-, on a fourni l'accès aux services créés à 5.800 entreprises et on a cofinancé 473 projets de R+D+I, dans lesquels plus de 6.000 chercheurs ont été impliqués et on a induit un investissement privé de plus de 120 millions d'Euro.
- 35) La haute efficacité, en général, de ces aides a eu une plus grande répercussion - dans le cadre innovateur et investigateur de la Communauté de Madrid- dans la formation de chercheurs en R+D (28%) et dans les investissements des entreprises en R+D (5%).
- 36) La plus grande implication du tissu productif de Madrid dans les processus innovateurs, ainsi que l'utilisation croissante des nouvelles technologies non seulement a consolidé la région dans sa position privilégiée en Espagne, mais ça lui a permis d'avancer dans ces aspects.

Quelles ont été les réussites par rapport aux objectifs d'employabilité et amélioration de la qualification des ressources humains ?

- 37) Les réussites atteintes ont été satisfaisantes, ayant été destiné à ce cadre un total de 33.126.618 Euros entre les années 2000-2004 (5% plus de ce qui avait été programmé pour cette période); concentrées dans la seule mesure du FSE 3.1 *Renforcement du potentiel humain en recherche, science et technologie*.
- 38) L'objectif prioritaire de cette activité est l'investissement en capital humain dans le cadre la recherche, la science et la technologie, dans le but de faciliter le transfert de connaissances et technologie au secteur productif.
- 39) Les activités développées distinguent entre des aides à l'emploi et la formation de personnel de recherche, étant ces dernières ce qui sont majoritaires (78%). Dans les premières, il convient de souligner les résultats des aides aux PME dont les

bénéficiaires ont finalement obtenu, dans le 52% des cas, un contrat indéfini; face à ce qui s'est produit dans le cas des aides à l'emploi (91.5% des bénéficiaires ont obtenu un contrat temporaire de plus d'une année). Par rapport aux aides de formation, il convient de souligner l'importante nombre de modules impartis sur la Société de l'Information -70% des élèves a reçu ce module-.

Quel a été la répercussion macroéconomique du DOCUP?

- 40) L'estimation de l'impact macro-économique du Programme -à travers le modèle macro-économétrique Hermin- a mis en évidence les meilleurs résultats que l'économie madrilène atteindra grâce aux aides du DOCUP, en termes de production, emploi, productivité et stock de capital public et privé.
- 41) Concrètement, l'application de cette politique d'investissement -communautaire et Nationale- suppose une augmentation du taux de croissance du PIB de 0,02 points pendant la période 2000-2006, par rapport à ce qui serait atteint en absence du DOCUP. Cet effet différentiel positif sur le taux de croissance du PIB donnerait lieu à un revenu par habitant 28 Euros majeur.
- 42) Les effets totaux des investissements du DOCUP produiront ou maintiendront, comme moyenne pendant la période 2000-2006, 3.343 emplois plus qu'en l'absence de l'intervention. Cela entraînerait l'imputation au Programme de la réduction d'un 0,073% plus du taux de chômage et une perte de 0,006% moins dans la réduction de la productivité apparente du travail.
- 43) D'autre part, la croissance du taux cumulatif annuel du stock de capital privé sera un 0,11% plus, grâce au DOCUP, tandis que celle correspondant au stock d'infrastructures sera un 0,05% plus haut.
- 44) Il convient de souligner finalement, que le taux de croissance moyen prévu pour la période 2000-2010 se dans le 3,32%, légèrement supérieur aux objectifs fixés dans l'Agenda de Lisbonne. Toutefois, les objectifs de l'Agenda en matière d'emploi paraissent plus ambitieux, de sorte qu'il soit nécessaire d'effectuer de plus grands efforts dans ce terrain.

Quelles avances ont été obtenues en ce qui concerne les priorités horizontales d'environnement et d'égalité de chances?

- 45) La création d'une Unité de Genre pour les activités cofinancées par le FSE - constituée par des experts dans la matière et dans laquelle participent plusieurs

DG gestionnaires de Fonds européens de la Communauté de Madrid- a supposé un important élan dans l'application effective et transversale du principe d'égalité de chances dans le DOCUP.

- 46) De même, la création d'un protocole pour les gestionnaires des Fonds par rapport aux activités cofinancées -jusqu'à présent, opérationnel par rapport aux activités cofinancées par le FSE, et en suspens en ce qui concerne celles cofinancées par le FEDER- suppose un outil adéquat et utile pour son application et, par conséquent, une amélioration remarquable dans l'incorporation du Principe d'Égalité de Chances dans le Programme.
- 47) Dans ce même but, le programme formatif sur le caractère transversal du Principe d'Égalité de Genre -mis en pratique en 2004, depuis l'Administration Générale de l'État, par le Groupe Thématique d'Égalité de Chances- et distribué pour tous les organes gestionnaires de fonds européens de la Communauté de Madrid représente un autre élément plus, des importants efforts effectués pour améliorer l'applicabilité de ce principe horizontal.
- 48) La DG de Coopération avec l'État et Affaires Européennes a organisé plusieurs journées où on informe aux gestionnaires sur les procédures, phases et organes significatifs dans l'application de ce Principe Horizontal, afin de garantir, également, l'application de critères d'Égalité de Chances dans les processus de gestion des aides.
- 49) Cependant, malgré les importantes avances dans l'application de ce principe et de l'amélioration, général, dans la situation de contexte relative, on considère nécessaire de continuer à influencer l'accès de la femme au marché du travail, par l'application, par exemple, de mesures qui permettent la conciliation de la vie familiale et de travail, parmi d'autres aspects.
- 50) D'autre part, les effets de la programmation sur l'environnement sont significatifs grâce aux efforts effectués, de manière spécifique dans l'Axe 2 *Environnement*, et sur le reste des axes du DOCUP, du point de vue de l'intégration de ce principe horizontal.
- 51) On a incorporé trois nouvelles mesures dans l'Axe 2: la mesure 2.6 *Récupération d'espaces dégradés*, la mesure 2.5 *Surveillance et le contrôle de la pollution de l'environnement* (toutes les deux dans la Zone Permanente) et la mesure 2.1 *Améliore des infrastructures existantes, de l'approvisionnement d'eau à la population* (Zone transitoire).

- 52) Les activités développées gardent une cohérence claire avec les priorités environnementales établies par la Commission européenne, en obtenant des réalisations remarquables et avances dans l'intégration environnementale de nature très diverse (accroissement de la disponibilité de ressources hydriques; assainissement et purification d'eaux résiduelles; augmentation de la qualité du milieu urbain; promotion de l'épargne énergétique et les énergies renouvelables et aides pour l'amélioration environnementale dans PME, entre autres).
- 53) Dans l'exécution des projets et activités subventionnées, on a donné un strict accomplissement à la réglementation environnementale communautaire, nationale et régionale qui résulte d'application -tant celle relative à impact environnemental, que la législation sectorielle spécifique-.

Proposition des bases de la Programmation 2007-2013

<p>Quelle est la contribution du DOCUP à la Stratégie européenne pour l'emploi (SEE)?</p>
--

- 54) Le DOCUP de Madrid a formulé son stratégie en correspondance totale avec les objectifs de l'SEE (Haut niveau d'emploi, Qualité et productivité dans le travail et la Cohésion et inclusion sociale) et avec les lignes directrices à travers lesquelles celle-ci est articulée.
- 55) Les Axes 1, 3, 4 et 5 sont ceux qui tiennent compte, dans majeure ou mineur mesure, des objectifs de l'SEE. La plus grande incidence du Programme est dans le domaine de la qualité et la productivité du travail, et les Axes qui contribuent plus à la Stratégie sont l'Axe 1 et l'Axe 3.
- 56) En termes financiers, l'importance de l'SEE est reflétée dans le fait que le 71,5% de la dépense programmée pour la période 2000-2004, a un lien clair avec certaines des dix directives qui articulent ces objectifs.
- 57) La ligne directrice de la SEE qui a une plus grande attention budgétaire dans le DOCUP est la 4 *Favoriser le développement du capital humain et la formation permanente*, laquelle influence le 33,5% du Programme. Le caractère de cette dernière contribue à l'amélioration de la qualité du travail et de la productivité; étant, par conséquent, des activités à travers lesquelles la région de Madrid prétend augmenter sa compétitivité. Celles-ci sont orchestrées depuis l'Axe 3 et elles ont disposé jusqu'à présent du 35% de la dépense exécutée (autour de 156 millions d'Euro).

- 58) Les actions restantes du DOCUP en rapport avec les directrices de l'SEE appartiennent à l'Axe 1 -dont le budget pour favoriser la création d'emploi et le renforcement de l'esprit d'entreprise s'élève à plus de 128 millions d'Euro-, et à une partie de l'Axe 5, qui, avec une dépense exécutée de presque 78 millions d'Euro, a contribué à diminuer les disparités régionales existantes en matière d'emploi.
- 59) Les réussites en matière de postes de travail créés se distinguent par rapport à ceux maintenus, en particulier, étant donné les activités de dotation d'infrastructures.

Quelle est la contribution du DOCUP aux priorités stratégiques de Lisbonne et Gotembourg ?

- 60) La significative contribution du Programme aux objectifs établis par l'Agenda de Lisbonne et la Stratégie de Gotembourg a favorisé, en outre, l'amélioration de la position relative de la Communauté de Madrid surtout, dans le cadre des infrastructures environnementales et de l'environnement productif.
- 61) En termes financiers, la dépense programmée pour la période 2000-2004, qui est étroitement en rapport avec les objectifs de Lisbonne et Gotembourg, s'élève à 447.138.678 Euros, ce qui suppose le 98% du total de la programmation. Les priorités qui reçoivent un soutien plus important sont celles relatives à la priorité 2 *Compétitivité* (39%) et à la priorité 1 *Société de l'Information* (33,5%).
- 62) Cependant, malgré les avances dans ces domaines -fruit du plus grand compromis de la région pour avancer dans l'accomplissement des objectifs de Lisbonne et Gotembourg –la dépense en R+D, ainsi que l'incorporation des femmes au marché du travail sont des aspects sur lesquels, à partir des résultats obtenus, la Communauté de Madrid devrait faire un majeur emphase.

Quels sont les principaux défis à auxquels la Communauté de Madrid doit faire face pour la prochaine période de programmation ?

- 63) La prochaine planification doit donner une réponse aux nécessités détectées dans la Communauté de Madrid, ainsi que favoriser les opportunités produites par les transformations souffertes dans l'environnement de la région.
- 64) Malgré les importantes avances obtenues par le développement de la politique régionale, persistent une série d'obstacles qui sont ceux qui déterminent les défis en suspens que la Communauté de Madrid doit dépasser dans l'avenir:

- Obstacles d'indole social et territoriale: L'importante densité de population, qui est traduite dans une plus grande pression sur les ressources naturelles -en particulier, hydriques-, en plus d'entraîner de plus grandes exigences dans le contrôle des résidus et d'autres polluants environnementaux.
 - Obstacles en rapport avec le modèle de croissance économique: on a fondamentalement détecté une plus grande nécessité d'une majeure dépense - publique et privée- en R+D, ainsi que de spécialisation de la R+D dans ces secteurs stratégiques régionaux, par rapport à ce qui arrive dans d'autres pays.
- 65) Il est nécessaire de disposer de nouveaux facteurs favorables à la croissance régionale, qui se trouvent dans la base des disparités territoriales de l'UE. Par conséquent, la Communauté de Madrid a devant elle, entre d'autres aspects d'importance, la nécessité d'améliorer sa position compétitive dans son cadre territorial de référence -national, européen et mondiale- et celle de renforcer les facteurs promoteurs de sa compétitivité.
- 66) Sans doute, la solidité de la future Stratégie de développement sera conditionnée par celle qui sera finalement l'ampleur du cofinancement communautaire et l'effort budgétaire régional.

Quelles devraient être les priorités fondamentales de la Stratégie de développement de Madrid?

- 67) Le schéma d'objectifs prioritaires de la région devrait se diriger, vu ses principaux défis en suspens, à promouvoir et dynamiser l'économie régionale, en favorisant le développement durable de tout le territoire, en augmentant la compétitivité du cadre productif et en renforçant les facteurs de base qui déterminent la qualité du capital humain. Avec cet objectif on a recommandé de possibles actions à mettre en oeuvre, sur la base des domaines suivants :
- Innovation et économie basée sur la connaissance.
 - Facilités d'accès et services d'intérêt économique général.
 - Environnement et prévention des risques.
 - Amélioration de la capacité institutionnelle des Administrations Publiques nationales et régionales dans la gestion des Fonds Structurels et de Cohésion.
 - Capacité d'adaptation des travailleurs.
 - Offre de travail, avec une attention spéciale à l'accès des personnes défavorisées.

68) Le principal point de repère stratégique du futur Plan de Développement Économique, Social et Territorial de la région devrait être celui de consolider les conditions de base déjà créées -avec une spéciale emphase dans les facteurs clef de compétitivité- pour faire de la région un espace économique et social de premier ordre, en Espagne et en Europe, sur la base des différentiels caractéristiques qu'il présente. À cet effet, entre d'autres stratégies, on propose :

- Promotion de l'innovation et de la R+D, entre d'autres, en renforçant les relations des PME avec la base de la connaissance, soutenant les réseaux et les groupes d'entreprises ou en améliorant l'accès des PME aux technologies avancées et aux services à l'innovation.
- Promotion de l'esprit patronal, entre d'autres, en soutenant la création de nouvelles entreprises à partir des universités et des entreprises existantes ou en créant des instruments financiers nouveaux et des perspectives d'améliorations.
- Réseaux secondaires, comme connexions par route avec la RTE-T, mais aussi des connexions ferroviaires régionales, aéroports et plates-formes multimodales, sections ferroviaires qui garantissent la connexion radicale avec les principales lignes ferroviaires.
- Société de l'information, comme l'accès équitable et l'utilisation des réseaux et les services TIC à bande large; promotion de l'accès des PME aux TIC.
- Investissement dans des infrastructures en rapport avec Natura 2000, qui contribuent au développement économique durable.
- Favoriser l'intégration de technologies plus propres et de mesures de prévention de la pollution de la PME.
- Réadaptation des zones industrielles abandonnées.
- Soutenir les mesures destinées à prévenir les risques naturels et technologiques.
- Promouvoir le transport public durable dans les zones urbaines.
- Développement et utilisation d'énergies renouvelables.

Quels instruments doivent être promus par le futur DOCUP pour avancer dans la réalisation de telles priorités ?

69) L'approche sur lequel on devrait bâtir la future Stratégie se base sur deux facteurs essentiels :

- Compétitivité régionale.

- Emploi.
- 70) Cette remise en question de priorités implique imprimer un élan à un modèle plus centré sur l'innovation et sur l'investissement dans intangibles, dans respect soigneux avec l'environnement et avec une plus grande intention d'intégration sociale.
- 71) Quant à la compétitivité régionale, on propose diverses alternatives pour les différentes lignes d'intervention :
- Innovation et économie basée sur la connaissance,
 - Renforcer les systèmes de développement patronal: favorisant la coopération patronale, promouvant les services d'information significatifs pour l'amélioration des processus de prise de décisions dans les entreprises, la création de forums virtuels d'affaires, etc..
 - Orchestrer des actions visant à consolider un environnement social de reconnaissance de la tâche patronale qui stimule, entre d'autres facteurs, la planification et la pratique de produire des visions partagées de moyen et long terme, qui favorisent des comportements d'anticipation, et non tant de réaction, face aux actions de la concurrence.
 - Continuer à favoriser l'innovation technologique patronale, favorisant l'accès au financement dans des conditions avantageuses pour projets innovateurs, à travers de: conception et développement de nouveaux produits, développement de phases de production plus efficaces, techniques de gestion patronale, création de brevets et prototypes.
 - Continuer à travailler pour l'amélioration de la compétitivité et l'innovation dans les entreprises, particulièrement PME -vu son importance dans la région-, à travers la promotion d'activités de transfert technologique: parcs technologiques, services d'assessorat technologique pour les entreprises, bureaux de transfert de résultats de recherche (université- entreprise), centres technologiques, etc.
 - Dans ce sens, il est nécessaire la définition d'une stratégie cohérente qui considère les nécessités technologiques de la région et projette des investissements cohérents avec les objectifs eux-mêmes de la politique communautaire de R+D.
 - Facilités d'accès et services d'intérêt économique général :
 - Compléter le réseau fondamental d'accès depuis l'extérieur aux principaux centres urbains et les zones de concentration de l'activité économique de la

région.

- Maintenir l'effort dans l'amélioration du réseau de routes secondaires.
 - Adapter les installations de transports régionaux plus importantes (centres de fonctions logistiques et de transport combiné) aux nécessités croissantes existantes.
 - Continuer les avances vers un modèle de transport plus durable, favorisant le "trafic léger", spécialement dans les secteurs urbains, améliorant le système public de transports et en concevant des plans de mobilité efficaces.
 - Garantir et consolider la position d'avantage relative au niveau national, par la dotation de base d'infrastructures de communications, choisissant adéquatement l'option la plus rentable et avantageuse.
 - Rentabiliser l'effort en étendant les possibilités d'application et utilisation de ces réseaux télématiques, pondérant son intérêt pour l'entreprise et pour d'autres secteurs d'intérêt social comme la santé, l'éducation ou la même administration.
- Environnement et prévention de risques.
 - Concentrer les plus grands efforts dans la promotion de l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables, ainsi que la promotion du développement d'infrastructures en rapport avec la bio-diversité, le Réseau Natura 2000, la promotion du transport public urbain durable et l'élaboration de plans et mesures de prévention et gestion des risques naturels.
 - Continuer à explorer sur les synergies produites entre entreprise et environnement, afin de favoriser une croissance économique qui augmente les bénéfiques, tandis qu'on réduit les dégâts environnementaux.
 - Renforcer des actions en visant à améliorer l'état de connaissance et le développement technologique sur l'incidence des activités humaines dans l'état de l'environnement, les ressources naturelles et la santé humaine :
 - L'état, la gestion et l'utilisation des ressources naturelles.
 - L'état de l'environnement.
 - L'incidence des secteurs et activités économiques dans l'environnement et la santé humaine.
 - L'aménagement et l'utilisation soutenable du territoire.
 - Les technologies propres (production propre, recyclage).
 - La production et l'utilisation efficace de l'énergie.

- Renforcer les éléments contrôle et suivi sur l'intégration environnementale dans l'exécution de la programmation, afin de vérifier que, réellement, les mesures prévues sont mises en oeuvre et, encore plus, qu'ils sont efficaces par rapport au but pour lequel ils ont été formulés.
- Amélioration de la capacité institutionnelle des Administrations Publiques nationales et régionales dans la gestion des Fonds Structurels et de la Cohésion :
 - Améliorer la coordination entre les différentes autorités compétentes des activités cofinancées dans la région, à travers la création d'un instrument de coordination générale de fonds, y compris ceux non structurels.
 - Continuer à soutenir la formation des gestionnaires, ainsi qu'intensifier l'organisation de réunions travail, journées et/ou séminaires, sur le développement des activités cofinancées, pour favoriser l'échange d'idées et, même, la possible incorporation de pratiques internationales.

72) Par rapport à l'emploi, on suggère :

- Capacité d'adaptation des travailleurs :
 - Accentuer les contenus technologiques dans les connaissances des personnes au chômage.
 - Renforcer la spécialisation dans ce type de connaissances entre la population active et entre les organismes collaborateurs qui participent aux canaux d'insertion.
 - Prêter spéciale attention à la formation et la qualification des ressources humaines administratives -spécialement, des micro et petites entreprises-.
- Offre de travail et personnes défavorisées :
 - Quant à l'insertion des plus jeunes, la synchronisation des Services d'Emploi avec les Centres d'Orientation des centres éducatifs doit avoir caractère prioritaire.
 - Approfondir, encore plus, dans l'intégration des priorités horizontales dans le cadre de la gestion. À cet effet, il serait d'un grand intérêt continuer à coordonner les efforts effectués depuis tous les organes administratifs impliqués, surtout, dans le cadre méthodologique.
 - Intensifier la participation des organisations patronales et syndicales, ainsi que de certaines associations et collectifs citoyens qui, par leur représentativité ou par leur activité, peuvent effectuer des contributions d'intérêt dans ces domaines.

- Augmenter les efforts visant à augmenter l'employabilité de la main d'œuvre à travers plus d'aides visant à créer emploi stable.
- Création d'infrastructures et équipements (comme par exemple garderies) pour favoriser la conciliation de la vie familiale et de travail, ainsi que donner plus importance aux campagnes publicitaires de sensibilisation vers ce sujet.